



Le site des Fontaines...

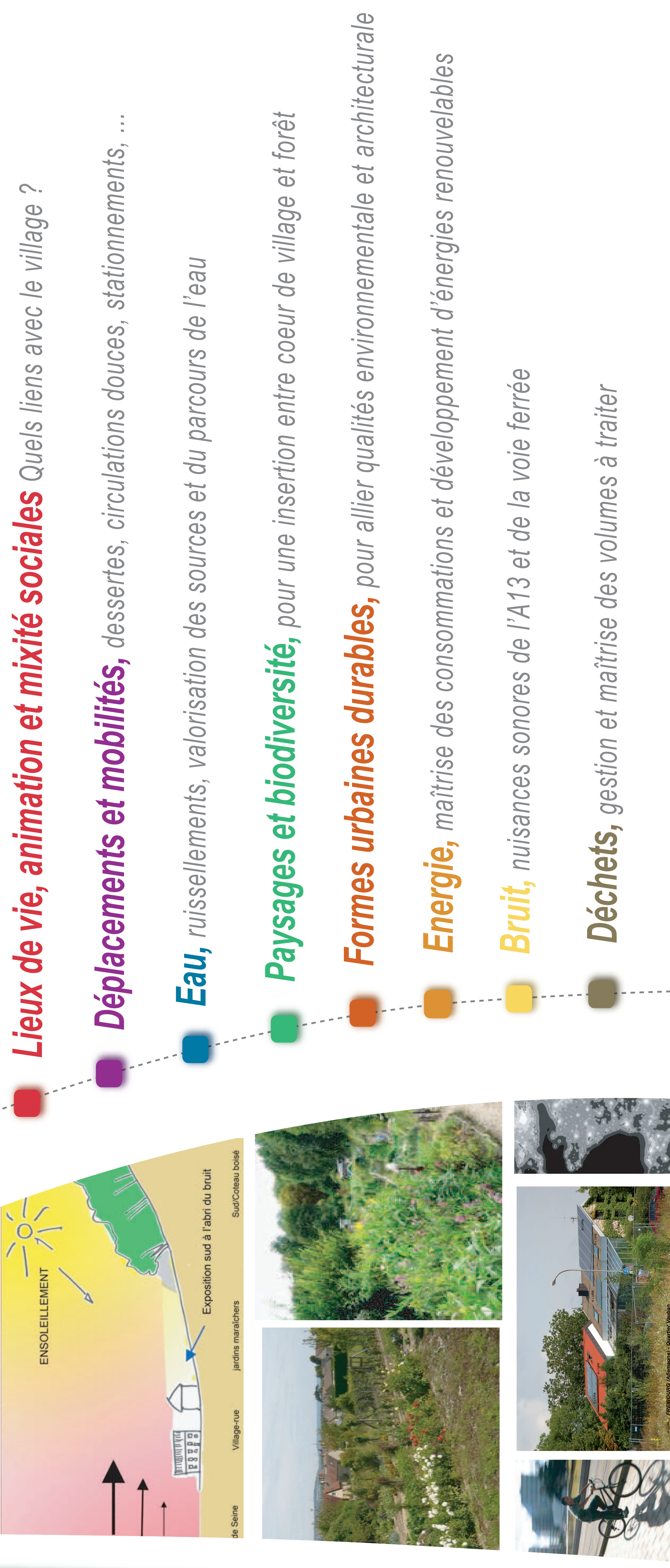
Réflexions autour du projet

■ L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.)

*Une réflexion spécifique
et innovante afin de
respecter le site et
l'Environnement*

Cette démarche, menée en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) vise à rechercher les meilleures solutions et partis d'aménagement en faveur de la préservation de l'Environnement. Organisée sous forme d'ateliers de travail avec les élus, habitants et partenaires spécialisés, elle vient alimenter la réflexion sur la conception et l'organisation du futur aménagement.

Plusieurs problématiques ont été identifiées :



**Une démarche pédagogique et partagée
avec les "forces vives" du territoire,
partenaires, institutions et habitants**

8 ateliers de travail, avec les élus, les partenaires institutionnels et professionnels de l'aménagement

4 ateliers "Citoyens", avec les élus, riverains et habitants volontaires

Des débats lors de réunion publique, commissions d'élus ou réunions du Conseil Municipal

Depuis fin 2011, cette démarche a déjà permis aux différentes parties prenantes du projet, de partager un état de connaissance des enjeux liés à l'Environnement et au Développement Durable. Cette démarche de concertation ouverte, a permis d'alimenter les débats de tous les points de vues (élus, institutions, partenaires, professionnels, habitants), de croiser et de confronter les visions et attentes de chacun sur l'aménagement durable de la ZAC des Fontaines.

Ces différentes attentes et enseignements doivent maintenant être hiérarchisés et traduits dans une Charte Environnementale, qui servira de guide et de cadre d'objectifs dans les étapes de la mise en oeuvre du projet.